

## Rapport d'activité de la Commission Médicale

*par Marion Penalver, présidente de la Commission*

### I. Composition de la commission médicale

Faisant suit aux élections, aux propositions du bureau fédéral et au comité directeur du 24 Avril 2021, la commission médicale est composée des Docteurs :

- Marion Penalver : Médecin fédéral et présidente de la commission
- Pauline Guichard : membre du comité directeur de la FFE
- Dorian-Ciprian DAVID : également membre de la commission médicale de la FIDE

### II. COVID

Les deux dernières années ont été marquées par des restrictions majeures qui ont impacté l'ensemble de notre pratique échiquéenne. La commission médicale a été sollicitée à maintes reprises pour des questions relatives à la situation sanitaire.

Nous avons été sollicités, par exemple pour le TOP 12 qui a été la première rencontre sportive autorisée à la levée des restrictions au moins de juin. Un protocole sanitaire avait déjà été établi par l'ancienne directrice technique. En collaboration avec l'organisateur, le directeur du championnat et le directeur technique de la FFE, la commission médicale a œuvré aux mesures de prévention autour de cette rencontre.

En coopération avec le bureau fédéral, nous avons écrit un guide de rédaction de protocole sanitaire à destination des organisateurs des opens d'été. Ce guide a été publié sur le site fédéral le 29 Juin.

### III. Règlement médical de la FFE

Le règlement médical est un document obligatoire qui n'a jamais été rédigé auparavant. La commission médicale a donc rédigé ledit document. Il a été présenté au comité directeur de novembre 2021 et approuvé à l'unanimité.

### IV. Perspectives

Dans le but de valoriser les nombreux apports du jeu d'échecs dans les politiques publiques, le comité directeur de novembre a approuvé à l'unanimité la création de la commission santé social et handicap. Toute la partie « sport santé » entreprise par les précédentes

commissions médicales portant en particulier sur les enfants atteints de TDAH et la maladie d'Alzheimer est donc désormais du ressort de cette nouvelle commission.

La commission médicale se concentrera désormais sur l'aspect réglementaire comme par exemple la surveillance médicale des joueurs de haut niveau imposée aux fédérations délégataires.